Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 022-212200695-20260116-2026_01_06-DE

GUENROC

DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE GUENROC

Arrondissement de DINAN

L'an deux mil vingt-six, le seize janvier, à 19 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, en séance publique à la salle de la mairie sous la présidence de Roger COSTARD, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 9, Présents : 7, Votants : 9
Date de convocation et affichage : 10 janvier 2026

PRÉSENTS : Roger COSTARD, Dominique LEFORESTIER, Jocelyne ROBILLARD, Tanguy ROQUIER, Antoine DIVARD, Sylvie GIRAUD, Valérie GAREL

ABSENTS excusés : Anne-Sophie ROUXEL qui donne procuration à Sylvie GIRAUD, Philippe HEURLIN qui donne procuration à Dominique LEFORESTIER

SECRÉTAIRE DE SÉANCE ELUE : Dominique LEFORESTIER.

Etude devis pour réfection chemins communaux (2026-01-06)

M. le Maire indique qu'il convient de procéder à la réfection du chemin de la Gilbert et de celui de l'Impasse du Lustembourg. Des devis ont été reçu en mairie :
- Entreprise GASREL : 5 929.50 euros HT
- Entreprise PIRON : 3 036.00 euros HT

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, avoir pris connaissance de tous les éléments du dossier, en avoir débattu et délibéré, à l'unanimité (9 voix pour) décide de :

- **Retenir** l'offre de l'Entreprise PIRON afin de réaliser la réfection des chemins de la Gilbert et de l'Impasse du Lustembourg pour un montant de 3 036.00 euros HT.

Ainsi délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.
Pour expédition conforme, Certifié exécutoire

Le Maire,
Roger COSTARD

La secrétaire de Séance,
Dominique LEFORESTIER